GCM Objectif 14

Renforcer la protection, l'assistance et la coopération consulaires tout au long du cycle migratoire

Problèmes

Les services consulaires doivent être fournis compte tenu des sexospécificités et des besoins particuliers des femmes et des filles migrantes, quel que soit leur statut migratoire. Beaucoup de femmes et de filles migrantes manquent d'informations sur les services fournis par les consulats et peuvent craindre des répercussions si elles ne sont pas en mesure de fournir les documents exigés pour l'entrée ou le séjour dans un pays de destination.

La mise en place de permanences téléphoniques gratuites peut permettre aux femmes migrantes d'avoir accès à l'information lorsqu'elles ne peuvent pas se rendre au consulat le plus proche. Une attention particulière devrait être accordée aux victimes et rescapé(e)s de violences sexuelles et sexistes, y compris le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

Mesures

- Fournir des informations claires et soucieuses des sexospécificités, dans des formats accessibles aux personnes présentant un handicap, sur les services consulaires disponibles à toutes les étapes de la migration, y compris par des permanences téléphoniques gratuites.
- Établir des partenariats entre les consulats et les organisations non gouvernementales, notamment les organisations de femmes, les organisations de migrants et les organisations de travailleurs, afin d'échanger des informations et de faciliter la collaboration.

Copyright © UN Women 2026

- Élaborer des accords bilatéraux ou régionaux sur l'assistance consulaire soucieux des sexospécificités, qui précisent les formes de soutien apportées aux femmes migrantes.
- Assurer la formation et la supervision du personnel diplomatique et consulaire chargé de protéger les droits des femmes migrantes à l'étranger, y compris pour ce qui est d'identifier, de protéger et d'aider les victimes potentielles de traumatismes, les victimes de la traite, les victimes de violences sexuelles et sexistes et/ou les victimes d'exploitation par le travail, ainsi que de fournir une assistance aux femmes en détention ou devant retourner dans leur pays d'origine.
- Fournir des services de soutien consulaires aux femmes et aux filles migrantes, y compris en fournissant sans tarder des services d'interprétation, une assistance médicale, un suivi psychologique, une aide juridique et un abri si nécessaire.
- Fournir des informations consulaires dans des formats accessibles, y compris aux personnes en présentant un handicap, sur les droits, obligations, normes et coutumes dans les pays de transit et de destination, notamment des informations sur les procédures à suivre si une femme migrante, quel que soit son statut migratoire, est victime d'un acte criminel.
- COVID-19 : Fournir une assistance consulaire aux femmes et aux filles migrantes qui sont bloquées dans des pays de destination ou de transit, ainsi que des informations sur le retour et le rapatriement dans des conditions sûres et dignes et/ou les possibilités de régularisation dans le pays de destination.

Copyright © UN Women 2026

Liste d'actions

Question	Oui	Pas encore
Votre pays fournit-il des informations claires et soucieuses des sexospécificités dans des formats accessibles, y compris aux personnes présentant un handicap, sur les services consulaires disponibles à toutes les étapes de la migration ?	○	○
Votre pays suit-il une approche soucieuse des sexospécificités dans l'élaboration et la négociation d'accords bilatéraux ou régionaux sur la fourniture d'une assistance consulaire ?	○	○
Les consulats fournissent-ils des informations sur les droits et avantages dans les pays de transit et de destination ?	○	○
Les consulats dispensent-ils une formation sur les questions relatives aux sexospécificités à tout le personnel consulaire ?	○	○
Votre pays fournit-il des informations à tous les migrants par le biais de permanences téléphoniques gratuites ou bon marché ?	○	○
Votre pays met-il à disposition de tous les migrants, au besoin, des services d'interprétation, y compris en langue des signes ?	○	○
Les consulats dispensent-ils au personnel des formations sur les moyens d'identifier et d'aider les femmes migrantes victimes de violences sexuelles et sexistes, de la traite ou d'autres traumatismes liés à la migration ?	○	○

Copyright © UN Women 2026

Question	Oui	Pas encore
Les consulats travaillent-ils en partenariat avec des organisations non gouvernementales pour échanger des informations sur la migration et les droits des migrants ?	○	○
COVID-19 : Votre pays fournit-il une assistance consulaire aux femmes et aux filles migrantes qui sont bloquées dans des pays de destination ou de transit, y compris des informations sur le retour et le rapatriement dans des conditions sûres et dignes et/ou les possibilités de régularisation dans le pays de destination ?	○	○

Copyright © UN Women 2026